

Saguenayensia

REVUE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY

Volume 15 - Numéro 4

Juillet - Août 1973



Ce numéro contient:

- * Qualités des Indiens
- * En pique-nique
- * L'Académie
- * Premier pèlerinage
- * Moulin de Laterrière



JE DEVOILE

*CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY*

M. Léonidas Bélanger, président et responsable de la section de généalogie,
M. l'abbé Raoul Lapointe, vice-président,
M. Raoul Fortin, secrétaire,
M. Gérard Maltais, trésorier,
Mgr Victor Tremblay, archiviste,
M. Roland Bélanger, archiviste adjoint,
M. Sabin Caron, conservateur du musée,
M. Jean-Claude Drolet, responsable de la revue,
MM. le chanoine François Plourde,
l'abbé Raymond Desgagné,
Laurent Beauilleu,
Charles Cooke,
Edmond Pilote,
J.-R. Ben Vandal,
Clément Lapointe, directeurs.

COMITÉ D'HISTOIRE

M. l'abbé Raoul Lapointe
M. Sabin Caron
M. Roland Bélanger

COMITÉ D'ADMINISTRATION DE SAGUENAYENSIA

M. Léonidas Bélanger, président
M. J.-Henri Bouchard, secrétaire-trésorier
Mgr Victor Tremblay, directeur
M. Clément Lapointe, directeur

COMITÉ DE RÉDACTION DE SAGUENAYENSIA

Directeur: Mgr Victor Tremblay
Publicitaire: M. Armand Demers
Responsable: M. Jean-Claude Drolet
Expédition: M. Raoul Fortin

ILLUSTRATION DE LA COUVERTURE

"All aboard for the Saguenay". — Cet appel, lancé à Toronto, provoquait la scène que représente cette gravure du **Canadian Illustrated News** dans une livraison d'il y a 100 ans.

Aucune reproduction n'est autorisée sans le consentement écrit de l'auteur d'un article signé ou celui de la Société Historique du Saguenay pour les textes non signés.

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY, 1972.



Publications en ligne de la Société historique du Saguenay

Recherche

- ⊙ La recherche s'effectue par mots-clés parmi les titres et les auteurs de chaque numéro, en utilisant un thème, un endroit, une année ou un auteur précis. La base de données recherche tous les mots inscrits individuellement dans l'indexation.
- ⊙ La reconnaissance optique de caractères (ROC) est active à chaque fichier numérique. Pour une recherche à l'intérieur de chaque numéro, il est conseillé d'utiliser la boîte de dialogue *Rechercher / Find* (CTRL + F).
- ⊙ Tous les titres d'articles sont répertoriés dans la table des matières des fichiers numériques (signets).

Règles d'utilisation

- ⊙ Les auteurs conservent leurs droits d'auteurs.
- ⊙ La Société historique du Saguenay conserve ses droits en tant qu'éditeur.
- ⊙ En vertu des dispositions de la [Loi sur le droit d'auteur](#), les articles parus ne peuvent être reproduits totalement ou partiellement, traduits, distribués ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur et de la Société historique du Saguenay.
- ⊙ La référence aux informations disponibles est obligatoire. Elle doit comprendre les noms et prénoms des auteurs, le titre de l'article, le titre du périodique, l'année de publication ainsi que la page de référence.
- ⊙ Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux différentes lois en vigueur.

Bases de données en ligne

- ⊙ Pour plus de contenus historiques, des lectures et recherches supplémentaires sont possibles grâce aux bases de données¹ de la Société historique du Saguenay au www.shistoriquesaguenay.com :
 - Publications en ligne
 - Archives en ligne
 - Bibliothèque en ligne
 - Images en ligne
 - Capsules historiques
 - Et autres

Devenir membre de la Société historique du Saguenay

- ⊙ Avec votre appui, vous participez à la mission de la Société historique du Saguenay qui est de diffuser, acquérir, traiter et conserver le patrimoine documentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Être membre de la Société historique du Saguenay vous donne accès à la revue d'histoire *Saguenayensia*, ainsi qu'à des escomptes sur des produits en boutique et des reproductions de documents d'archives. Visitez notre [boutique en ligne](#) pour découvrir la variété des produits disponibles.

¹ Les bases de données disponibles peuvent varier.



Saguenayensia

Revue de la Société Historique du Saguenay

Volume 15 - Numéro 4

Juillet - Août 1973

SAGUENAYENSIA

Editorial

Directeur: Mgr Victor Tremblay
Président: M. Léonidas Bélanger
Secrétaire-trésorier: M. Sabin Caron

UN BEAU PAYS

ADRESSE:

C.P. 456
Chicoutimi, G7H 5C8
Téléphone: 549-2805

Imprimeur:

Le Progrès du Saguenay, Ltée.
316, avenue Labrecque, Chicoutimi

Abonnement par année: \$5.00
Abonnement de soutien: \$10.00

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No 0849.
Dépôt légal Le trimestre 1972
Bibliothèque nationale du Québec

SOMMAIRE

	Pages
Editorial	109
Qualités et défauts des Indiens — Victor Tremblay	110
Humour sans pitié	111
En pique-nique	112
L'Académie St-François de Sales — Victor Tremblay	116
Le premier pèlerinage au Sanctuaire de N.-D. de Lourdes à Lac Bouchette — Anne-Marie de Launière Dufresne	125
Le vieux moulin de Laterrière	127
Drôles ou sottes?	130

Ceux qui visitent le pays du Saguenay sont unanimes à en faire l'éloge sous une forme ou l'autre.

Des visiteurs de Californie nous disaient récemment leur admiration, la résumant par ces mots: "Chez nous là-bas, ce qu'il y a de plus beau a été fait par les hommes: ici, le plus magnifique est l'oeuvre de la nature."

Nous y sommes accoutumés et pourtant il nous arrive à nous-mêmes de nous extasier devant un beau panorama, un coucher de soleil splendide, un ciel aux mille aspects, les couleurs de nos bois en automne. Très varié dans sa géographie, il offre d'un lieu à l'autre des paysages différents et caractéristiques. Et que dire de son fjord incomparable qui se prolonge à soixante milles dans les terres et dont les eaux, tantôt noires tantôt argentées, sont encadrées par des monts abrupts dressés jusqu'à 1700 pieds et qui se creusent à 800 pieds de profondeur? et sa Baie des Hahas? Que dire de son lac Saint-Jean, véritable mer intérieure, reflétant les couleurs du ciel et couronnée d'un pittoresque domaine agricole que borde au sud le cordon austère des plus vieilles montagnes de l'univers?

Que dire aussi de son immensité qui a cinq fois l'étendue de la province du Nouveau-Brunswick et 70 fois celle de la province de l'Île-du-Prince-Édouard? de ses cinq régions caractérisées: la Côte Nord ouvrant sur le vaste horizon de la mer, le secteur urbain de Chicoutimi et ses voisins, le plateau du Lac Saint-Jean, le territoire minier et nordique du lac Chibougamau et du lac Mistassini, le parc giboyeux des Laurentides?

On est en droit de dire que si la nature nous a merveilleusement dotés, ce que la part des hommes y a mis ne manque pas de beauté, même s'il faut faire quelque réserve sous ce rapport. Par exemple, la croix qui domine le cap Saint-Joseph et la statue monumentale au cap Trinité sont des éléments qui donnent sûrement de la majesté aux lieux; les parcs de Saint-Félicien, le zoologique et le décoratif, retiennent à très bon droit l'attention; la série de nos églises mérite réellement une mention honorable; certains autres édifices de même; pour leur part, les villes jumelles de Chicoutimi et Chicoutimi-Nord forment un remarquable ensemble où la nature et l'art sont bien alliés.

Et de plus, le Saguenay garde le cachet de pays jeune; notre journal régional le proclamait en 1901 "le pays de l'avenir"; il ne s'est pas démenti par ses réalisations depuis 70 ans et il promet encore, ce qui ajoute à ses traits de beauté.

Un de nos médecins, de retour d'un voyage de repos et d'agrément autour du monde avec son épouse, en rendait compte à ses confrères intéressés; il conclut avec ferveur par ces mots: "Les petits garçons, quand on a vu tout l'univers, c'est bien beau le Saguenay!"

D'accord.

La direction.

Histoire du Saguenay

Qualités et défauts des Indiens

Le Père Paul LeJeune, dans sa Relation de 1633-1634, consacre un chapitre aux "choses bonnes qui se trouvent dans les Sauvages". (1) Ses observations portent de façon générale sur les peuples qu'il a connus, en particulier les Montagnais; mais comme il ne précise pas, nous nous contenterons d'indiquer très sommairement ce qu'il en dit.

Selon lui, "leur esprit est de bonne trempe". "Ayant un corps bien fait et les organes bien rangés et bien disposés, leur esprit doit opérer avec facilité; seules l'instruction et l'éducation leur manque".

"Ils sont délivrés d'un grand mal, de deux tyrans qui font grand tort à beaucoup de nos Européens: l'ambition et l'avarice". "Ils ne se tuent point pour entrer dans les honneurs... Pas un d'eux ne se donne au diable pour acquérir des richesses."

"Ils font profession de ne point se fâcher" ... "Qui fait profession de ne point se fâcher doit faire profession de patience. Les Sauvages nous passent tellement sur ce point, que nous devrions être confus". Et l'auteur en cite des preuves vécues.

"Ils s'entraident les uns les autres et s'accordent admirablement bien; vous ne voyez point de disputes, de querelles, d'inimitiés, de reproches parmi eux; les hommes laissent la disposition du ménage aux femmes sans les inquiéter... Je n'ai jamais vu les femmes se plaindre (de ceci ou cela)... Il est vrai qu'ils n'ont point de douceur ni de courtoisie en leurs paroles..." mais ils n'y mettent aucune colère.

"Ils ne sont point vindicatifs entre eux... Dites à un Sauvage qu'un autre Sauvage a dit pire que pendre de lui, il baissera la tête et ne dira mot; s'ils se rencontrent par après tous, ils ne feront non plus semblant de cela, comme si rien n'avait été dit, ils se traiteront comme frères; ils n'ont point de fiel envers leur nation."

"Ils sont fort libéraux entre eux; ils font état de ne rien aimer, de ne point s'attacher aux biens de la terre afin de ne point s'attrister s'ils les perdent... Ils n'ouvrent point la main à demi quand ils donnent — je dis entre eux, car ils sont ingrats au possible envers les étrangers."

Ils sont généreux envers les orphelins, nombreux chez eux; ils les traitent "comme les enfants du père de famille".

"Ils ne sont points délicats (exigeants) en leurs vivres, en leur coucher et en leurs habits... Jamais ils ne se plaignent de ce qu'on leur donne, qu'il fait froid, qu'il fait chaud... Ils passeront un jour, deux et trois jours sans manger, ne cessant pas de ramer, chasser et se peiner tant qu'ils peuvent."

x x x

Dans le chapitre suivant l'auteur relève "leurs vices et leurs imperfections". On y trouve quelques traits particuliers des Montagnais.

"Je ne crois pas, écrit-il, qu'il y ait de nation sous le ciel plus moqueuse et plus gausseuse que la nation des Montagnais. Leur vie se passe à manger, à rire et à railler les uns des autres et tous les peuples qu'ils connaissent. Ils n'ont rien de sérieux, sinon parfois l'extérieur, faisant parmi nous les graves et les retenus; mais entre eux ils sont de vrais badins, de vrais enfants qui ne demandent qu'à rire... Je leur témoignais que je ne pouvais asseoir aucun jugement assuré sur toutes leurs réponses, car si je leur demandais d'un (une chose) ils me disaient d'autre (chose), pour trouver sujet de rire et de gausser, et par conséquent je ne pouvais connaître quand ils parlaient sérieusement ou quand ils se moquaient. La conclusion ordinaire de leurs discours et de leurs entretiens est, en vérité, nous nous sommes bien moqués d'un tel".

Le passage où l'auteur fait allusion aux cruautés pratiquées sur leurs ennemis, la torture des prisonniers, s'applique aux Montagnais comme aux autres. On l'a vu ailleurs.

"Ce peuple est fort peu touché de compassion quand quelqu'un est malade dans leurs cabanes; ils ne laissent pas pour l'ordinaire de crier, de tempêter et de faire autant de bruit, comme si tout le monde était en santé; ils ne savent ce que c'est de prendre soin d'un pauvre malade, ils lui donnent ce qu'il demande, sans plus...; cesse-t-il de manger, ils croient que c'en est fait de la vie, ils le mettent à mort, tant pour le délivrer du mal qu'il endure que pour se soulager eux-mêmes de la peine qu'ils ont à le porter quand ils vont en quelqu'un autre endroit." Ce trait s'applique aux Montagnais, mais non sans réserve.

Il faut faire la même réserve quant à l'affirmation: "Les Sauvages sont médisants au-delà de ce qu'on peut en penser... La raison de ceci provient, à mon avis, de ce que leurs détractations et moqueries ne sortent point d'un cœur enfiévé ni d'une bouche empestée, mais d'une âme qui dit ce qu'elle pense pour se donner carrière..."

"La menterie est aussi naturelle aux Sauvages que la parole, non pas entre eux mais envers les étrangers..." En cela, au témoignage du même et d'autres missionnaires et trafiquants, les Montagnais, en raison sans doute de leur vie habituellement en famille et isolée, étalent de beaucoup moins marqués que les autres, spécialement les Hurons.

"Je dirai en passant que les Sauvages Montagnais ne sont point larrons. L'entrée leur est libre dans les demeures des Français, parce qu'ils ont la main sûre."

“Il est du manger parmi les Sauvages comme du boire parmi les ivrognes d'Europe: ceux-ci, âmes sèches et altérées, expireraient volontiers dans une cuve de malvoisie, et les Sauvages dans une marmite pleine de viande; ceux-là ne parlent que de boire et ceux-ci que de manger... Les Sauvages ont toujours été gourmands, mais depuis la venue des Européens ils sont devenus tellement ivrognes”, qu'en dépit de toutes les raisons contraires “ils ne sauraient s'abstenir de boire, faisant gloire de s'enivrer et d'enivrer les autres”. A ce sujet les Montagnais, étant les premiers abordés par les Européens, étaient les plus exposés; cependant la réaction se manifesta de bonne heure. “La Compagnie de ces Messieurs (des Cent Associés) est merveilleusement louable de défendre la traite de ces boissons (alcooliques). Monsieur de Champlain fait très sagement de tenir la main que ces défenses soient gardées. J'ai appris que Monsieur le Général du Plessis les a fait observer à Tadoussac”.

“On m'avait dit que les Sauvages étaient assez chastes; je ne parlerai pas de tous, ne les ayant pas tous fréquentés, mais ceux que j'ai conversés sont fort lubriques, et hommes et femmes...” A tout propos, ils “prononcent les parties déshonnêtes de l'homme et de la femme...” Voilà pour la manière de parler. “Les femmes un peu âgées se chauffent presque toutes nues, les filles et les jeunes femmes sont à l'extérieur très honnêtement couvertes, mais entre elles leurs discours sont puants comme des cloaques. Il faut néanmoins avouer que si la liberté” de parler ainsi “était parmi les chrétiens comme elle est parmi ces peuples on verrait d'autres monstres d'excès qu'on ne voit pas ici... car les yeux n'y sont point offensés.”

“Connaissant cette corruption (des mœurs), ils prennent pour héritiers les enfants de leurs soeurs plutôt que leurs propres enfants ou ceux de leurs frères, ne pouvant douter que ces neveux ne soient de leur sang, tandis qu'ils ne sont jamais sûrs d'être les pères de leurs enfants... Aussi, parmi les Hurons, qui sont plus sales que nos Montagnais, ce n'est pas l'enfant d'un capitaine (chef) qui succède à son père, mais le fils de sa soeur.”

“Après toutes ces belles qualités, les Sauvages en ont encore une autre plus onéreuse que celles dont nous avons parlé, mais non pas si méchante: c'est leur importunité envers les étrangers.” Pire que les “mouches, qui en sont le symbole et qui ne nous laissent reposer ni jour ni nuit pendant quelques mois de l'été, mais qui se chassent avec de la fumée, laquelle attire les Sauvages, s'ils savent l'heure de votre diner ils viennent tout exprès pour avoir à manger; ils demandent incessamment et vous pressent de façon si réitérée que vous diriez qu'ils vous tiennent à la gorge... Faites-leur voir quoi que ce soit, s'il est tant soit peu à leur usage ils vous diront: “Donne-le-moi”. Et ils n'ont aucune reconnaissance envers vous; tout ce qu'ils convoitent leur est dû.” Mais “ne pensez pas qu'ils se comportent ainsi entre eux; au contraire ils sont très reconnaissants, très libéraux et nullement importuns envers ceux de leur nation... Il n'y a mouche ni guêpe ni taon si importun qu'un Sauvage.”

“Ils sont sales en leurs habits, en leurs postures, en leurs demeures et en leur manger, et cependant il n'y a aucune incivilité parmi eux, car tout ce qui donne contentement aux sens passe pour honnête.” Celas'explique et il n'y a pas lieu de donner de détails à ce sujet; on en trouve d'ailleurs cités en maints endroits. Finitions cependant par la citation du cérémonial qui suit le repas. “Pour eux, ils torchent leurs mains à leurs cheveux, qu'ils tiennent fort longs, ou à leurs chiens. Je vis une femme qui m'apprit un secret: elle nettoya ses mains à ses souliers; je fis de même; je me servis aussi de poil d'original et de branches de pin, et notamment de bois pourri pulvérisé: ce sont les essuie-mains des Sauvages. On ne s'en sert pas si doucement comme d'une toile de Hollande, mais peut-être plus gaiement et plus joyeusement.”

V. T.

(1) “Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France... en l'année 1634”, chapitre V. (*Relations des Jésuites*, édition Thwaites, tome 6, page 228). Chapitre VI page 242).

Humour sans pitié

Dans le rang de Koushpaigne, municipalité de Métabetchouan, au Lac Saint-Jean, se présente un employé du service provincial d'hygiène pour passer à l'épreuve de la tuberculine les troupeaux laitiers. Arrivé chez le cultivateur Johnny Tremblay à l'heure de la traite des vaches, il se voit refuser par le propriétaire, qui prend mal la chose, la permission d'opérer. C'est radical: “Vous toucherez pas à mes vaches. S'il y en avait de malades je le saurais. Pas besoin de vos piqûres”.

L'homme insiste, explique qu'il n'y a aucun danger ni inconvénients, que c'est une mesure de sécurité, etc., etc. Il n'entend qu'une réponse: “Vous toucherez pas à mes vaches.” A la fin il tire des papiers de sa poche et montre les ordres du gouvernement, qui sont obligatoires, et devant l'entêtement du propriétaire, il lui dit qu'il devra faire rapport du refus et qu'ensuite ce sera la visite d'un officier et l'amenée à payer.

Réduit au silence par ce dernier argument le père Johnny ne dit ni un oui ni un non mais prend une attitude passive que l'autre interprète comme une permission de procéder. Vêtu de son couvre-tout, il passe dans l'enclos, tire sa seringue et pique tour à tour les vaches près de la queue; le cultivateur va s'asseoir sur la galerie de la maison et observe la scène.

Un autre qui observe aussi c'est le taureau; un moment le sens de ses responsabilités le décide à intervenir; il fonce, cornes basses, sur l'intrus, qui n'a que le temps de sauter par-dessus la vache qu'il allait piquer, pour échapper à la première attaque, et voyant l'animal qui le poursuit, il ne sait où se jeter et crie au secours. Le secours lui vient de la galerie: amusé et vengé, le père Johnny lui crie: “Montre-s'y tes papiers!”

En pique-nique

Le pique-nique était de tradition depuis les débuts du Séminaire. Il avait lieu au printemps et scellait par une fraternelle excursion l'union de ceux qui depuis huit ou neuf mois oeuvraient ensemble, soit en communauté de vie: pique-nique général, soit dans une société, particulière: pique-nique des membres de la fanfare, de ceux de l'Union Sainte-Cécile, de ceux de la Schola Saint-Grégoire, des Finissants des acteurs d'une pièce jouée à la fête du Supérieur.

L'excursion était orientée selon les circonstances de manière à mettre de la variété dans le programme et à permettre à diverses localités d'avoir une visite des écoliers en groupe. Tantôt par bateau,

tantôt par train de chemin de fer, tantôt par autobus, on allait dîner en plein air et s'ébattre quelque part, aussi loin que possible: à Laterrière, à Villa-Marie, à Sainte-Anne ou Saint-Honoré, à la Descente des Femmes, à Saint-Gédéon, Saint-Jérôme, Roberval et sur le lac Saint-Jean.

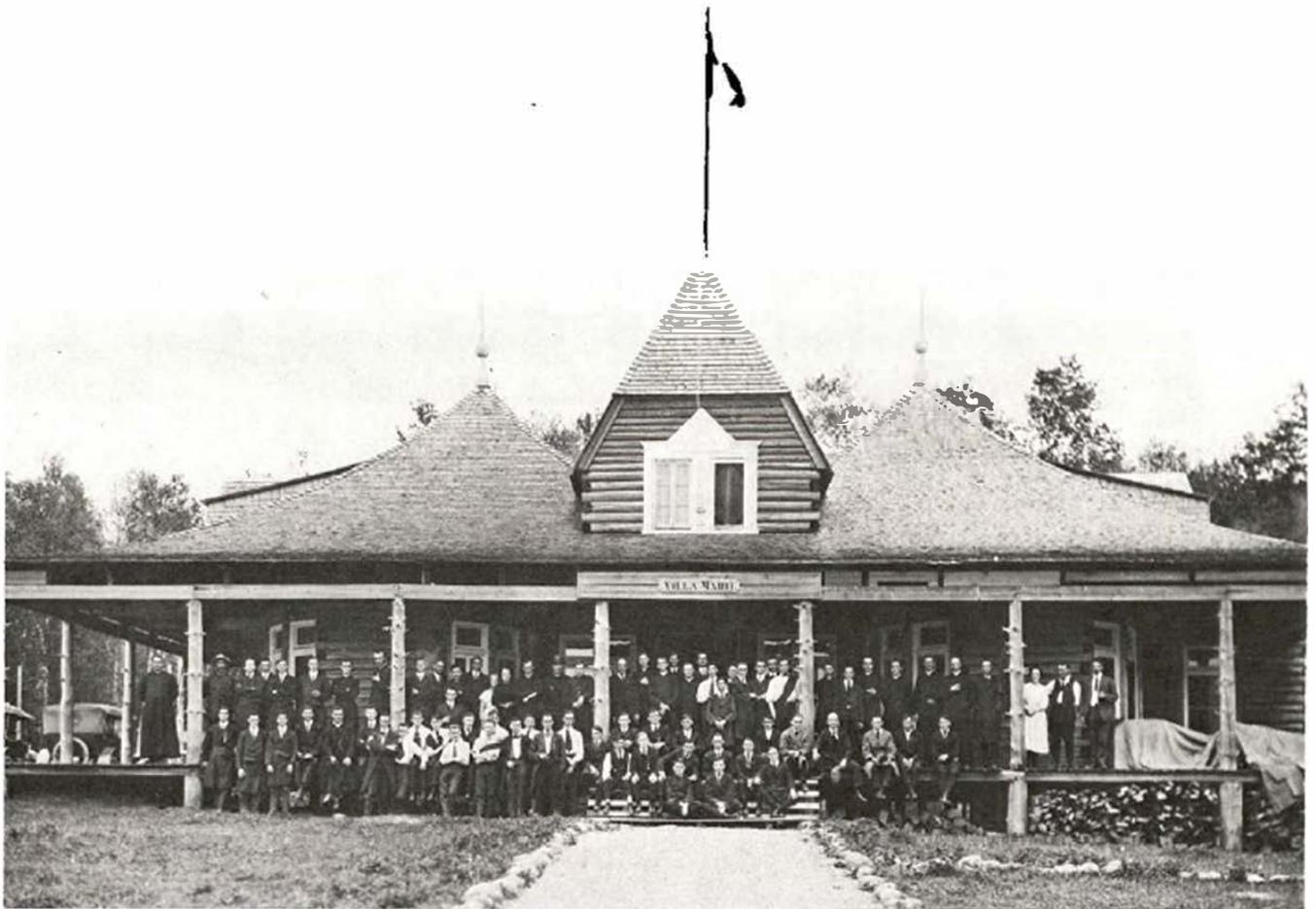
Les compte rendus de nos pique-niques feraient la matière d'un gros volume. Nous avons rappelé l'itinéraire de l'un d'eux dans l'article qui précède. Ils se ressemblent par le cadre général de la journée: beau temps, départ, trajet, goûter en plein air, amusements, démonstration, hommage aux autorités, salut du Saint-Sacrement; ils sont variés dans le détail d'exécution, selon les lieux et les manières de procéder.

Nous puisons dans le répertoire des photos quelques images qui en rappellent des souvenirs.



*L'Union Sainte-Cécile à Bagotville, le 10 juin 1897. — De gauche à droite. Couchés: 1 (arr.) Louis Talbot, 2 (av.) J.-A. Claveau, 3 (arr.) Jules-Arthur Gagné, 4 (av.) Adélarde Gagnon "Péquia", 5 Édouard Beaudry, 6 (arr.) Sigefroid Desjardins, 7 Jos. Bérubé (de Sept-Iles), 8 Charles Simard (de St-Gédéon), 9 J.-Albert Simard. — Assis: 1 Roméo Gauthier, 2 Thomas Ouellet, 3 Edmond Ouellet, 4 Onias Coulombe, 5 (avec plat) Thénustocle Saucier, 6 (avec panier) J.-B. Martel, 7 Eugène Bélley, 8 Eugène Tremblay (doc-
teur), 9 ? , 10 (chapeau) Adrien Ouellet (étudiant en mé-*

*decine), 11 Napoléon St-Gelais, 12 Arthur Verreault, 13 Gustave Dumais. — Debout: 1 Jos. Allard, 2 Ludger Savard, 3 Xavier Allard, 4 Jos.-Edmond Tremblay, 5 (en arr. un citoyen), 6 (avec pipe) Jos.-Adélarde Tremblay, 7 (arr.) ? , 8 Edmour Côté, 9 abbé Narcisse Dégagné, directeur, 10 (arr.) Philippe Dallaire, 11 abbé Henri Cimon, 12 abbé E. Poirier, 13 (arr.) abbé Léon Parent, 14 Hubert Brassard, 15 (arr.) abbé Georges Cimon, 16 Arthur Bourgoing, 17 Médéric Gra-
vel.*



Les élèves, à Villa-Marie (au lac Kénogami) vers 1920.



Groupe de Finissants, au Pont Arnaud, en 1924. — De gauche à droite. 1 Isidore Gauthier, 2 Maurice Larouche, 3 (couché) Jos.-Henri Fortin, 4 Léonard Lavote, 5 (arr.) Gustave Poitras, 6 abbé Charles-Elzéar Tremblay, 7 (debout)

Hormidas Coudé, 8 Doria Grimard, 9 (av.) Lucien Lemay, 10 (arr.) Adélar Bergeron, 11 Elzéar Grenon, 14 (arr.) Émile Gagnon, 15 Irénée Vézina.



Quelques-uns des pique-niqueurs, en juin 1927. — De gauche à droite. 1 Joseph Larouche, 2 (arr.) Armand Tremblay, 3 (av.) Albert Cossette, 4 (arr.) Médéric Lavole, 5 Elias Gau-

thier, 6 Almas Simard, 7 (arr.) Gérard-Ostas Tremblay, 8 Léon Tremblay.



Pique-nique des Finissants, juin 1937. — De g. à dr. 1 (penché) Paul-Émile Imbeault, 2 (haut de la tête) Adrien Bouteau, 3 (arr.) Louis-Philippe Larouche, 4 abbé Léonidas La-

rouche, 5 abbé Henri-Arthur Simard, 6 Paul Botly, 7 Arthur Dantel, 8 Gérard Côté, 9 abbé Louis-Joseph Aubin. — Photo A. Daniel.



À Bagotville, juin 1928. — Course à deux jambes dans une poche. De g. à dr. 1 Paul-Émile Anctil, 2 Oscar Côté, 3 Eudore Gagnon, 4 Maurice Tremblay, 5 Jos.-Albert Perron, 6

Léo Lamy, 7 Jean-Louis Lapointe, 8 Paul-René Gauthier, 9 Charles-Auguste Boly.



Au rang Saint-Thomas, 11 juin 1931. Groupe d'Éléments Latins. — De g. à dr. Arthur Tremblay, Clément Lavoye, Arthur Daniel, abbé Francis Lemay, Adrien Moreau (de Classed'Affaires). — Photo A. Daniel.



En pique-nique non autorisé sur le toit du Séminaire, 1937. — De g. à dr. Benoît Rivérin et Lucien Véleneuve (Philosophie I), Roméo Simard (Rhétorique).

Jacques Coutu

ARCHITECTE

110 EST. RUE RACINE

CHICOUTIMI

L'Académie Saint-François de Sales

J'aurais voulu une plume mieux qualifiée que la mienne pour donner l'idée exacte de ce que fut cette institution culturelle de notre Séminaire, l'Académie Saint-François de Sales.

Classée dans les *Annuaire*s parmi les sociétés de la maison, l'Académie, de l'avis de son fondateur, "n'est pas une association comme les autres: elle les domine toutes, comme gardienne et interprète du premier des arts, l'art littéraire". (1)

Sa fondation date du début de la cinquième année scolaire de la maison, 1877. Elle s'est produite "sans tambour ni trompette" et si discrètement que les *Annales* du Séminaire, si fidèles en principe et en pratique, ne la mentionnent même pas à sa date précise et laissent ignorer celle-ci. Ce n'est qu'un mois plus tard, le 13 novembre, qu'elles rappellent le fait dans la note suivante, que je cite telle quelle.

"Mardi 13 — Aujourd'hui, Marcellin Hudon, élève de Rhétorique, et Alexandre Maltais, élève de Belles-Lettres, ont été élus Académiciens par le *Conseil Supérieur* de l'Académie Saint-François de Sales.

"L'existence de cette Académie ne date que de cinq à six semaines au plus. Les règlements, qui ne sont pas encore complètement rédigés, sont faits d'après ceux de l'Académie du Petit Séminaire de Paris, dont le révérend M. Adrien Papineau, du Séminaire de Québec, a bien voulu nous faire une copie. Le *Cahier d'Honneur* est ouvert aux succès depuis environ un mois.

"Il paraît que la fondation de cette Académie a eu la plus heureuse influence sur le travail des élèves."

En mentionnant l'Académie Saint-François de Sales dans son premier numéro, l'*Annuaire du Séminaire* précise ce qu'elle était: "une association littéraire dont tous les élèves du Petit Séminaire peuvent faire partie, lorsqu'ils le méritent par leur bonne conduite et leur application au travail.

"Les membres de l'Académie sont répartis en trois classes: les *Académiciens*, les *Candidats* et les *Aspirants*. Ces différents grades sont successivement accordés en récompense du travail et du succès de l'élève. (2)

"Les meilleurs devoirs des élèves sont inscrits dans un *Cahier d'Honneur*". (3)

C'était la quatrième "société" fondée au Séminaire au cours de cette année. (4)

Le fondateur de l'Académie était l'abbé Victor-A. Huart. (5) Il en fut nommé directeur le 11 d'octobre. Dans un article qu'il rédigea lui-même sur les origines de l'Académie il fait allusion à l'élaboration du projet, dont la réalisation fut entreprise au milieu de septembre, et il dit: "quand arriva le *Cahier*

d'Honneur, que monsieur le Supérieur avait acheté à Québec, au mois d'octobre, une récolte déjà abondante pouvait commencer à le remplir." (6) — Nous donnons ci-après la photocopie du premier devoir inscrit au *Cahier d'Honneur*.



L'abbé V.-A. Huart

- (1) Discours pour la célébration du cinquantième. (Fascicule-souvenir, page 5).
- (2) L'inversion faite dans l'énumération des classes de membres contredit leur succession, que leurs noms ne font pas tout de suite deviner; on était aspirant avant d'être candidat, etcandidat avant d'être académicien.
- (3) *Annuaire du Séminaire de Chicoutimi* 1880-1881, page 18.
- (4) Il y avait eu la *Société Racine* "dont le but était de venir en aide au Séminaire au moyen de séances publiques", fondée en janvier; la société *Saint-Dominique*, de culture littéraire et générale, fondée en février; et l'*Union Sainte-Cécile*, chorale fondée le 5 avril.
- (5) Il signait alors ainsi; à partir de 1893 il signait Huart.
- (6) *L'Alma Mater*, 30 avril 1920.

La troisième séance solennelle, le 28 janvier 1879, fut marquée par la présentation d'une médaille en vermeil au président de l'Académie. C'était le don d'un citoyen de Chicoutimi, M. Théophile Gagnon. Elle avait été ciselée spécialement, comme les précédentes, par Philémon Brunet, orfèvre de Québec. L'insigne distinctif des aspirants était un ruban vert fixé sous le revers du "capot" et dont le pli débordait d'environ un quart de pouce; celui des candidats était un ruban blanc placé de la même manière.

x x x

On ne saurait suivre la série des travaux et des séances de l'Académie Saint-François de Sales au cours des 87 années de son existence. Ce serait chose facile. Je les ai connus depuis mon entrée au Séminaire, en 1913, et pour les années qui précèdent, comme pour celles qui suivent, nous avons la collection de ses rapports et de ses Cahiers d'Honneur, qui forment une masse de documentation imposante et riche. Mais ce serait bien long quoique très intéressant, car l'Académie a fidèlement et presque toujours brillamment tenu son rang au niveau supérieur des activités culturelles para-scolaires au Séminaire de Chicoutimi. On a l'embarras du choix dans les programmes de ses séances qui pourraient être données comme exemples et dans l'assistance qu'elles attiraient.

Une pièce maîtresse était le rapport du secrétaire. Celui-ci, toujours choisi en raison de ses qualifications, se faisait un devoir et un point d'honneur d'être à la hauteur de son rôle; il savait que sa composition était attendue comme un chef-d'oeuvre et serait écoutée en conséquence; il y mettait tout son art et il soumettait ses ébauches à ceux de ses maîtres qu'il estimait assez exigeants en cette matière. Je crois pouvoir affirmer, après en avoir entendu une cinquantaine, que ces rapports étaient tous remarquables par leur forme.

Leur contenu était nécessairement dépendant de l'abondance et de la variété des travaux faits par les élèves. Il comportait un aperçu très précis de ces travaux, leur distribution par genres et par classes, une appréciation motivée de leur valeur, et quand je dis motivée je signifie une critique serrée où le pour et le contre étaient nettement exposés, de sorte qu'on aurait dans la série de ces rapports un jugement très solide, toute prudence normale observée par ailleurs, sur ce que fut la culture de nos étudiants pendant le siècle que le Séminaire a vécu.

"L'Académie, dit Mgr O.-D. Simard, a créé et maintenu dans le Séminaire un climat d'élan intellectuel et artistique qui a été grandement favorable au travail des maîtres et des élèves et qui est pour une large part cause des succès obtenus. On a connu certaines périodes surtout où c'était quelque chose de merveilleux." Les chiffres confirment cette déclaration et indiquent en même temps un progrès que l'augmentation du nombre des élèves n'est pas seul à expliquer.

D'un relevé des devoirs dignes du Cahier d'Hon-

neur, fait par M. Jean-Claude Drolet, nous extrayons les données que voici (7):

			Moy. par élève
1877	84 élèves	1,191 devoirs	14
1913	338 élèves	12,670 devoirs	37
1921	600 élèves	30,732 devoirs	51
1927	610 élèves	31,081 devoirs	51

Les premières élections eurent lieu le lendemain de la fondation, 14 novembre: Marcellin Hudon président et Alexandre Maltais secrétaire.

Le 15 janvier 1878 le Conseil supérieur ratifiait le choix de ceux que les directeurs recommandaient aux divers degrés: 17 à celui d'aspirant, 4 à celui de candidat. Les premiers étaient: Pierre Gagnon et Adjudant Boulianne (de Belles-Lettres), Joseph Brassard, Mathias Tremblay, Alfred Morin, Joseph Renaud, Herménégilde Tremblay, Edmond Savard, Thomas Lapointe et Nil Fortin (de Versification), Etienne Alard et Ernest Gagnon (d'Humanités), Adjudant Couturier et Armias Brassard (de Quatrième), Ernest Hervieux (de Troisième), Arthur Kéroack et Pierre Savard (de Seconde). Les candidats: Méridée Martel et Ovide Bossé (de Rhétorique), Napoléon Tremblay et Héraclius Lavole (d'Humanités).

La première grande célébration eut lieu mardi le 29 janvier, fête de saint François de Sales. Elle commença par une messe très solennelle célébrée par le Supérieur, l'abbé Dominique Racine. La partie musicale fut exécutée par la jeune Union Sainte-Cécile. Elle comprenait deux maîtresses pièces améliorées par l'abbé D.-O. Du Fresne: le cantique "Prosternez-vous" et un "Magnificat" en quatre parties. Après l'office le Supérieur bénit trois médailles d'argent placées sur une table ornée de fleurs et de lumières, à destination des académiciens.

Académiciens et rhétoriciens en délégation obtinrent congé de l'après-midi et la soirée fut remplie par la première séance académique publique, à laquelle assistèrent un certain nombre d'invités choisis, parmi lesquels le député Ernest Cimon, les docteurs Lacombe et Beauchamp et d'autres notables. Le programme de cette séance, qui donne le type de celles qui doivent se succéder, mérite d'être cité.

1. Adresse par le président, M.-P. Hudon.
2. Distribution des insignes, par le Supérieur, aux 4 candidats et aux 17 aspirants.
3. Rapport de l'Académie, lu par le secrétaire, A. Maltais.
4. Chant de "La Feuille" (de L. de Rillé), par des membres de l'Union Sainte-Cécile.
5. Lecture de quelques devoirs.
6. Grand chœur "Christophe Colomb", par l'Union Sainte-Cécile, les parties en solo par Joseph Gosselin et Ludger Alain.

(7) Cf. *Progrès-Dimanche*, 8 avril 1973, page 73.

7. Suite de lecture de devoirs.

8. Mot de remerciements par le président.

9. Paroles de félicitations et d'encouragement par le Supérieur, avec l'accent sur "Age quod agis".

Ciôture: *God save the quœn.*

Tout cela exécuté en moins d'une heure et demie.

On signale que le nombre des devoirs inscrits au Cahier d'Honneur dans le cours du semestre s'élevait à 474. Beau résultat, qui devait être largement dépassé par celui du second semestre de l'année: 717.

A la deuxième séance publique, tenue le 24 juin, il y eut proclamation d'un nouvel académicien: Méridée Martel, de 10 candidats et de 11 aspirants.

C'est l'année 1927 qui marque le sommet. Par la suite le grand nombre des élèves et la multiplicité des matières ont obligé les professeurs à restreindre les inscriptions au Cahier d'Honneur, tout en signalant les devoirs méritant le titre "académique".

Les grandes étapes

L'année 1927 marquait le cinquantenaire de notre Académie. La célébration eut lieu le 21 mars 1928. Le président était alors Léonidas Larouche, finissant; le secrétaire Léonidas Tremblay, de Philosophie I, les conseillers René Bélanger et Raoul Bergeron, finissants.

La séance eut l'ampleur qui convenait aux "noces d'or" de la société suréminente de la maison. (8) Le programme comportait trois parties. La première présentait une ouverture par la fanfare, une allocution du président et le rapport semestriel du secrétaire précédé des promotions académiques. Celles-ci étaient au nombre de six: Albert Cossette, Alphonse Plourde, Rosaire Gauthier, Georges-Henri Dufour, Wille Tremblay, Louis-Joseph Drouin.

La deuxième partie contenait sept articles:

1- Une allocution de l'abbé Alexandre Maltais, académicien de 1877.

2- Le rapport académique des cinquante années, fait par l'abbé Louis-Joseph Aubin, académicien de 1914; il révèle que dans ce demi-siècle l'Académie avait "reçu 227 Académiciens, 692 Candidats et 1230 Aspirants, et qu'elle avait enregistré 351,935 devoirs dignes de mention"; ceux d'entre ceux-ci qui ont eu l'honneur d'être transcrits dans le Cahier d'Honneur remplissant "sept gros volumes", soit "25,000 pages".

3- Une chanson ancienne par l'abbé Médéric Gravel, académicien de 1901; elle lui avait été apprise plus de trente ans auparavant par l'abbé Narcisse Dégagné; nous n'en connaissons pas le titre ni les paroles, mais nous savons que la voix magnifique du chanteur l'a merveilleusement rendue et fait goûter.

(8) La publication de l'Alma Mater ayant été suspendue peu auparavant, la substance des manifestations et les textes des allocutions ont été publiés en fascicule.



Les académiciens de 1927, au 50e de l'Académie. — Assis: Albert Cossette, Léonidas Larouche, Médéric Laviole, Chanoine J.-Edmond Duchesne, Raymond Botwin, Almas Sismard, Raoul Bergeron; debout: Georges-Henri Dufour,

Léonidas Tremblay, Rosaire Gauthier, Louis-Joseph Drouin, René Bélanger, Wille Tremblay, Alphonse Plourde. — Photo LeMay.

4- Suit une déclamation par le docteur Hubert Brassard, académicien de 1896.

5- Eut lieu ensuite la lecture de cinq devoirs anciens par leurs auteurs: le discours de Mériidée Martel, académicien en Rhétorique (1878); une pièce de vers latins par Lionel-D. Lemieux, académicien en Rhétorique (1895); une narration française par Thomas-Louis Bergeron, académicien en Belles-Lettres (1904); un thème latin par Jean Claveau, candidat en Humanités (1878); un devoir français par Thomas Boivin, aspirant en Première (1904).

6- Une allocution de Louis-Joseph Levêque, maire de Bagotville, académicien de 1902.

7- La Sérénade (valse espagnole) d'Olivier Miltra, exécutée par l'Union Sainte-Cécile.

La troisième partie de la soirée fut également remplie.

1- Allocution de l'abbé André Laliberté, académicien de 1908.

2- Epître à l'Académie, en vers, par l'abbé Félix-A. Savard, académicien de 1915.

3- Lecture de cinq devoirs anciens classés "académiques: Thème grec par Victorien Aubin, académicien en Rhétorique (1883); narration française par L.-J. Lévesque, candidat en Versification (1900-1901); thème latin, par Philippe Dallaire, candidat en Belles-Lettres (1892-1893); dictée anglaise par Diego Villeneuve, candidat en Classe d'Affaires (1897-1898); dictée française (dernier devoir inscrit au

Cahier d'Honneur en 1928) par Jean-Joseph Saulnier, aspirant en Seconde.

4- Déclamation de la poésie "Le lac", en mémoire de son auteur, l'abbé Alfred Tremblay, exécutée par Paul Claveau.

5- Allocution de Mtre Eudore Boivin, maire de Rivière-du-Moulin, académicien de 1907.

6- "Poète et paysan" (ouverture) de Suppé, exécutée par l'Orchestre.

7- Allocution de Mgr Eugène Lapointe, supérieur du Séminaire.

Clôture: Dieu sauve le roi — Ô Canada.

Une nouvelle étape fut soulignée par la célébration du 75ième anniversaire de l'Académie, en 1952. Les manifestations en furent plutôt modestes.

La fin

En dépit de ce qu'il avait fallu sacrifier du côté de la transcription d'une partie des travaux d'élèves au Cahier d'Honneur, le prestige de l'Académie et la haute tenue de ses séances publiques la maintenaient au premier rang où elle s'était placée dès l'origine. Diverses complications dans les programmes et dans le jeu de l'administration amenèrent un moment la suspension de ces manifestations et finalement la suppression de son existence.

Sa dernière séance publique eut lieu le 11 mars 1964. Le jeune Maurice Lebel y fut le conférencier.



Séance de l'Académie lors du 75e anniversaire de sa fondation, pendant la conférence du chanoine Lionel Groulx, le 28 avril 1953. Remarquons en première rangée (de gauche à droite) les abbés: 1. (poing au menton) Jean-Paul Tremblay, 2. Georges Renaud-Pilote, 3. Gérard Desgagné, 4. Lo-

renzo Angers, 5. Chanoine Médéric Gravel, 6. messeigneurs Jean-Baptiste Martel, 7. Ovide-Dolar Simard, 8. Léon Maurice, 9. Lionel Lemieux, 10. Joseph-Wilbrod Dufour, 11. (à demi) Louis-Joseph Aubin. — Photo B. L. M.

Les derniers officiers furent Rodrigue Villeneuve, de Rhétorique, président, et Denis Lebrun, de Philosophie I, secrétaire.

D'un dérangement à l'autre il arriva qu'un changement radical se produisit dans le milieu qui la rendait opportune et possible en même temps qu'effective. En 1967, notre cours classique fut décapité de ses classes supérieures par la suppression des deux années de Philosophie, mises à leur place dans le programme universitaire, et par la création des CEGEPs, qui lui enleva la classe de Rhétorique et partiellement celle de Belles-Lettres. Privée ainsi des plus avancés de ses membres et de la plus importante partie de ses sujets de travaux, l'Académie ne pouvait plus exister selon sa formule traditionnelle et essentielle. Il ne pouvait être question de la rétablir.

Elle a produit

Parmi ceux qu'elle a entraînés dans la culture

littéraire, plusieurs se sont distingués par le nombre et la qualité de leurs œuvres, presque tous ont une place marquante dans la carrière, soit celle des lettres soit les diverses autres options. On a tenté d'en dresser un palmarès: l'espace manque pour le publier, tout incomplet qu'il soit, et la prudence exige qu'on ne prenne pas le risque de citer des noms parmi les plus éminents. Il nous faut donc terminer cette évocation de l'histoire de l'Académie comme elle a commencé, par le silence sur des précisions qu'on serait heureux de donner.

Mais nous ne voulons pas le faire sans rappeler deux faits d'ordre majeur: l'Académie Saint-François de Sales a contribué pour une large part à donner au Saguenay et au Canada français une pléiade d'hommes de valeur, et elle laisse une masse documentaire incomparable à l'honneur du Séminaire de Chicoutimi et de ses élèves.

Victor Tremblay, p.d.



A vers
La médaille d'académicien



Bouton qui remplaça la médaille.

1877-78
Premier Semestre.

Discours Français.

Le baron de Batz exhorte un certain nombre de jeunes gens à se réunir à lui pour délivrer le roi Louis XVI avant son exécution.

Malheureux jeunes gens,

Il ne reste plus à notre bon et grand roi Louis XVI, que deux jours d'existence. La république, cette société infâme, le conduira à l'échafaud au milieu de ses sarcasmes et de ses imprecations. Ah! quelle tâche lugubre, la France imprime sur son nom; et qui il est malheureux, jeunes amis, que ces hommes aveuglés soient nos compatriotes! Mais je me console un peu en voyant rangés autour de moi, ces nobles jeunes gens qui aiment encore leur roi; qui veulent tenter un dernier et suprême effort pour le défendre contre les monstres qui désirent et qui demandent à grands cris, sa tête innocente.

Oui, jeunes Français, préparez-vous, nous allons le défendre. Oui, nous volerons auprès de lui, et là nous mourrons à ses côtés, si nous ne pouvons l'arracher des mains barbares de la Convention. Oui, je le répète, nous irons mourir auprès de lui. Si nos compatriotes laissent à la postérité des souvenirs d'honneur et de malédiction, nous nous lui laisserons des souvenirs plus nobles; nous lui laisserons des souvenirs de vaillance.

On se racontera avec enthousiasme, notre belle et généreuse entreprise. Eh! jeunes soldats, quoi de plus grand et de plus beau, que de se dévouer pour son roi; quoi de plus honorable,

que de mourir pour lui.....!

Et, ce bon roi, devait-il s'attendre à une telle ingratitude de la part de ses sujets? c'était-ce là, le prix de ses libéralités et de ses faveurs envers le peuple? Que n'a-t-il pas fait pour lui? affable, doux, complaisant, il n'a cessé de faire du bien à toute la France. Sensible et compatissant pour les pauvres, il a mérité bien des fois d'être appelé leur père, par son affection et ses aumônes. Pour ce dévouement paternel qu'il a exercé, on l'accuse aujourd'hui de trahison. Pour n'avoir désiré que rendre son peuple heureux, on le déclare coupable de conspiration contre la liberté publique. Vous savez tous, jeunes Français, qu'il est parfaitement innocent; et on saura le reconnaître un jour. Oui, j'en suis sûr, Louis XVI n'a pas la moindre faute à se reprocher, et s'il meurt, les discordes qui déchireront la France, feront voir bientôt les erreurs et les crimes de la Révolution.

Mais outre ces injustices et ces calomnies imputées à notre roi, que de mauvais traitements on lui a fait endurer! On l'a arraché de son trône pour le faire descendre dans un noir cachot; de son beau palais, on l'a enfermé dans une tour solitaire. Là, séparé de sa famille chérie, notre bon roi a pleuré sur son sort; et au milieu de ses larmes, lançait-il des injures à la France.....? Ah, non, au lieu de la maudire, au lieu de criser vengeance,

il lui répétait: « Mon pays bien aimé, quel mal t'ai-je donc fait? » Son bon cœur, incapable de colère, faisait à sa patrie un tendre reproche au lieu de la blâmer comme elle le méritait.

Ah! ce bon roi, il est encore là aujourd'hui; il est là au fond de la tour du Temple, il pleure encore peut-être; mais ce n'est pas la crainte de la mort qui fait le sujet de ses larmes, ce ne sont pas les ordres barbares de l'indigne Robespierre, qui le font pâlir; ce sont les aveuglements et les erreurs de son malheureux pays; ce qui cause son affliction, jeunes braves, c'est la pensée de se voir abandonné de la plupart de ses sujets.

Jeunes amis, ne restons pas insensibles à la malheureuse destinée de notre grand roi Louis XVI. Si la grande majorité de la nation Française lui a juré sa haine, si elle oublie aujourd'hui les bontés que sa main bienfaisante n'a cessé de lui prodiguer, nous, jeunes Français, ne l'oublions pas. Aimons-le comme il le mérite; montrons lui, par le dessein que nous formons de le défendre, que tous ne l'ont pas entièrement délaissé. Oui, prince infortuné, il y a encore des cœurs qui pensent à toi; il y a ici une troupe de braves qui t'aiment; il y a ici une troupe de braves qui portent un cœur Français. Ils ne tiennent pas à leur vie; s'ils ne peuvent te sauver, ils mourront avec toi. Ils vont aller

sans crainte au-devant des bouversus, là, fiers de combattre pour leur roi bien-aimé, ils se riront de la mort. Là, les yeux pleins de feu, le cœur plein de courage, ils cront terrifiés de honte leurs compatriotes aveuglés.

Oui, préparons nos courages, nous allons rencontrer ses ennemis.

La postérité gardera le souvenir de ces jours lugubres où s'accomplissent tant de forfaits, mais elle conservera aussi la mémoire glorieuse de la noble tentative des royalistes.

Méridé Martel,
élue de Rhétorique.

582 BOUL. LAMARCHE
CHICOUTIMI

TÉL.: 543-0293

E. DAUPHINAIS
ING. CONSEILS
L. BOUCHARD

Lambert & Lambert

AVOCATS

31 EST, RUE RACINE

CHICOUTIMI

Dufour Tremblay & Larouche

AVOCATS

23 EST, RUE RACINE

CHICOUTIMI

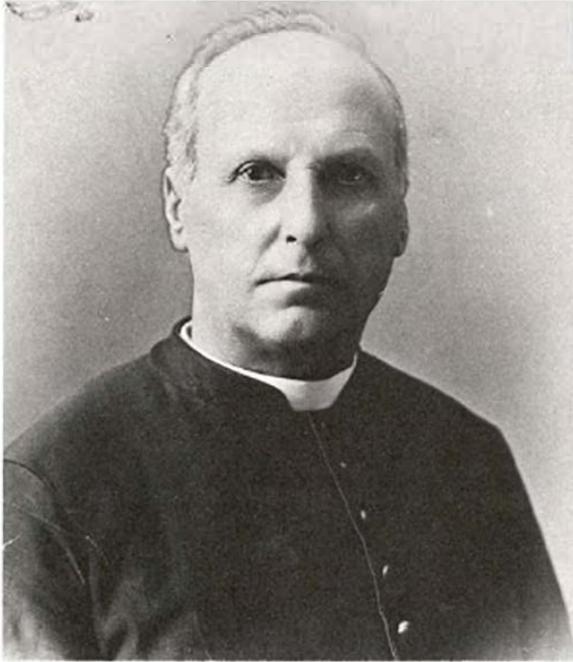
Aubin, Bédard, Fillion & Brisson

AVOCATS

110 EST, RUE RACINE

CHICOUTIMI

Le premier pèlerinage au Sanctuaire de N.-D. de Lourdes à Lac-Bouchette



L'abbé Elzéar DeLamarre

L'histoire exceptionnelle du sanctuaire de Notre-Dame-de-Lourdes, à Lac-Bouchette, commence en 1907. L'abbé Elzéar DeLamarre, le 25 juin de cette année, obtenait du ministère des Terres et Forêts la concession de deux lots sur la rive ouest du lac Quiat-chouan. Faible de santé, âgé alors de 53 ans, il avait décidé de se retirer, pendant la belle saison, en ce lieu privilégié où l'on trouvait à la fois l'eau, la montagne, la verdure, l'air pur et le silence. Sa dévotion profonde et constante pour l'humble saint de Padoue lui fit désigner du nom d'Ermitage Saint-Antoine cette habitation qu'il fit construire loin de tout et à laquelle il annexa un petit oratoire. Peinte en blanc, avec bordures d'un rouge très foncé, se détachant sur un fond de conifères, qui la mettait plus encore en relief quand la neige installait ses splendeurs immaculées, elle retenait l'attention de ceux qui l'apercevaient de l'autre rive. On ne manquait pas de s'enquérir du nom de ce solitaire qui avait situé son refuge d'une façon aussi heureuse. De cet ensemble harmonieux des premiers jours, il ne reste plus que la petite chapelle, où reposent les restes du fondateur. Ce n'est que plusieurs années après son installation en cet endroit que l'abbé DeLamarre eut l'intuition d'y fonder un sanctuaire dédié à la Vierge de Lourdes.

Lié d'amitié avec l'abbé Joseph-Ferréol Roy, premier curé de ce village, — avec qui, rappelons-le, il devait passer les dernières heures de sa vie terrestre, — l'abbé DeLamarre connaissait déjà Lac-Bouchette, lorsqu'il décida de venir y passer ses étés.

C'est à son nom qu'il avait acquis la terre où son frère Charles et sa grande famille vinrent habiter en 1903, à mi-chemin entre l'embouchure de la rivière Qui-mène-du-train et l'église paroissiale.

Ce n'est qu'en 1915, cependant qu'eut lieu le premier pèlerinage venant de l'extérieur de Lac-Bouchette. À cette époque, un sentier ombragé, partant de l'Ermitage, menait ceux qui l'empruntaient à cette grotte naturelle que l'ermite, qui se rendait souvent jusque-là en lisant son bréviaire ou en récitant son rosaire, avait aperçue un jour, comme dans une vision du futur, ornée d'une Vierge, semblable à celle de Lourdes. De cette prémonition, il parlait à qui voulait l'écouter et de plus en plus depuis quelque temps.

Les paroissiens de Lac-Bouchette commençaient à s'y rendre à pied par petits groupes, par des chemins sablonneux, à peine ouverts à la circulation à traction animale, d'autres en embarcation. L'abbé DeLamarre les y accueillait chaque fois, toujours disponible pour un court office religieux.

À la mi-juin de cette année, l'abbé Simon Bluteau, alors curé de Chambord, décida d'encourager ouvertement ce rêve dimensionnel de son confrère, et ce geste semble avoir mis en branle le mouvement qui ne fit depuis que s'accroître. Sa confiance était acquise à ce saint homme, d'esprit méthodique et réaliste, aux idées créatrices, qui comptait maintes fondations et des œuvres diocésaines solides à son actif. Les jeunes filles élèves du cours supérieur de l'école du village de Chambord, qui avaient chanté le mois de Marie au chœur de l'église paroissiale, ne méritaient-elles pas un témoignage de reconnaissance?

S'étant entendu avec l'institutrice de ces adolescentes, Mlle Julie Renaud, qui vivait avec sa sœur, Mlle Arthémise, deux distinguées célibataires à cheveux gris, de Charlevoix, et une compagne, veuve, dont le nom ne nous revient pas, il fut convenu, avec l'assentiment des parents, que ces élèves, au nombre d'une vingtaine, sous la tutelle de ces trois personnes, se rendraient par train à Lac-Bouchette, en pèlerinage au petit oratoire de saint Antoine et à cette grotte naturelle où l'abbé DeLamarre installait, à l'occasion, une modeste statue de l'Immaculée-Conception.

Ce groupe fut le premier qu'on vit descendre du train de 11 heures. Il devait être suivi de centaines d'autres et de combien plus importants et venant de beaucoup plus loin, dans les années qui suivirent. On se mit en route vers l'Ermitage, en priant et en chantant des hymnes à certains moments. Cette longue marche fut couronnée par l'accueil paternel de l'hôte des lieux. Il invita les voyageuses à se détendre et se revigorer, après leur avoir exprimé sa joie de les re-



cevoir en cet endroit privilégié, selon lui, créé tout exprès pour glorifier la Mère de Jésus et le grand thaumaturge, patron de la petite chapelle, celle-ci ne pouvant accueillir à la fois, comme il est connu, qu'une dizaine de personnes.

Sur une grande pierre plate, qui est toujours là, à peu de distance de l'Ermitage, on fit un feu. Le bois ne fit pas défaut, pas plus que l'appétit de ces jeunes, affamées par ces déplacements. Les crêpes sautèrent l'une après l'autre. Et le sac de pommes, quelque peu encombrant au cours du voyage, don de M. le curé Bluteau, n'eut plus que les dimensions d'un bon souvenir. Dans ce décor où la verdure et le soleil, à ce moment, s'entendaient à merveille, on fit une courte sieste.

Puis à la file, on s'engagea dans le sentier. Les fougères, légères comme des ailes, gonflaient le sous-bois et l'on entendait, dominant celle des insectes et des oiseaux, la voix du lac Ouatichouan causant sans se presser avec les cailloux de la rive. On fut vite en présence de la grotte. En montrant d'un geste cette dernière, l'abbé DeLamarre parla de la mission qui allait devenir l'oeuvre de ses dernières années parmi les hommes: "On verra ici", résuma-t-il ses propos, convaincu que ces derniers étaient selon sa foi, "une réplique du sanctuaire de Lourdes et les foules viendront de partout converser avec notre Mère du Ciel". L'émotion du moment inscrite dans ses yeux noirs, d'une beauté remarquable, le teint plus rosé que tous les jours, il joignit sa voix au chœur des jeunes filles, qui chantèrent plusieurs cantiques en hommage à Marie.

C'est au moment du retour qu'une ondée se mit de la partie et arrosa copieusement les pèlerines. L'unique abri en vue était l'Ermitage, où on accueillit

les visiteuses et on aida chacune à se sécher autant qu'il fut possible de le faire. Mlles Marie et Christine DeLamarre, soeurs de l'abbé, qui vivaient avec ce dernier, de même que Mlle Hélène DeLamarre, leur nièce, se hâtèrent de servir un thé à la menthe bien chaud. Cependant on ne pouvait plus s'attarder sur place. Il n'était pas question de rater le train de la fin de l'après-midi.

À l'Ermitage, où les services qu'il rendait ne se comptaient pas, habitait également et à l'année, puisqu'il était aussi gardien des lieux, un frère de l'abbé, Joseph DeLamarre. Celui-ci se hâta d'atteler le cheval à la grande voiture. On s'entassa dans cette dernière et le retour vers la gare fut aussi joyeux que cahoteux.

L'année précédente, à peu de distance de cette station du Canadien National, entre le petit cran et la rivière Qui-mène-du-train, on avait vu s'élever la longue maison de Philibert de Launière, comprenant aussi un magasin général. Comme on avait une bonne demi-heure devant soi avant l'arrivée de l'express, tout le groupe rendit visite à la famille de Launière. Cette dernière avait jusque-là vécu à Chambord. On y avait laissé l'aînée des enfants (entre autres) Eugénie, chez ses grands-parents maternels, pour lui permettre de terminer son année scolaire. C'est à cette circonstance que cette adolescente, — devenue Soeur Marie-du-Sacré-Coeur, — dût d'être du nombre des privilégiées qui firent partie de ce premier pèlerinage. C'est à elle que nous devons les reminiscences de ce jour historique. Mlles Alice-Hermance Simard (Soeur Saint-Victorien, des Soeurs du Bon-Pasteur, à Québec), Germaine et Gracia Tremblay (Mme Augustin Fortin), Blanche et Blandine Fortin, Mathilda Boivin, Laure-Anna Hébert,



Bernadette Bolly, Alberta Côté, Joséphine Bolduc et plusieurs autres faisaient aussi partie de ce pèlerinage.

Vers 18 heures, en ce beau soir de juin, M. le curé Bluteau, qui récitait son bréviaire en se promenant sur la galerie de son presbytère, reçut les remerciements chantés des élèves du cours supérieur, en quatrains rimés pour cette occasion, avant qu'on se sépare pour le retour à domicile.

Jour historique surtout pour le fondateur de ce lieu de pèlerinage naissant. À partir de ce moment, ce simple prêtre, à la soutane noire toujours impeccable, entra dans un rythme de vie qui tint en alerte, jusqu'à ses derniers moments, les étonnantes énergies de sa personnalité, disciplinées par une puissance d'organisation tranquille et sereine.

Anne-Marie de Launière-Dufresne.

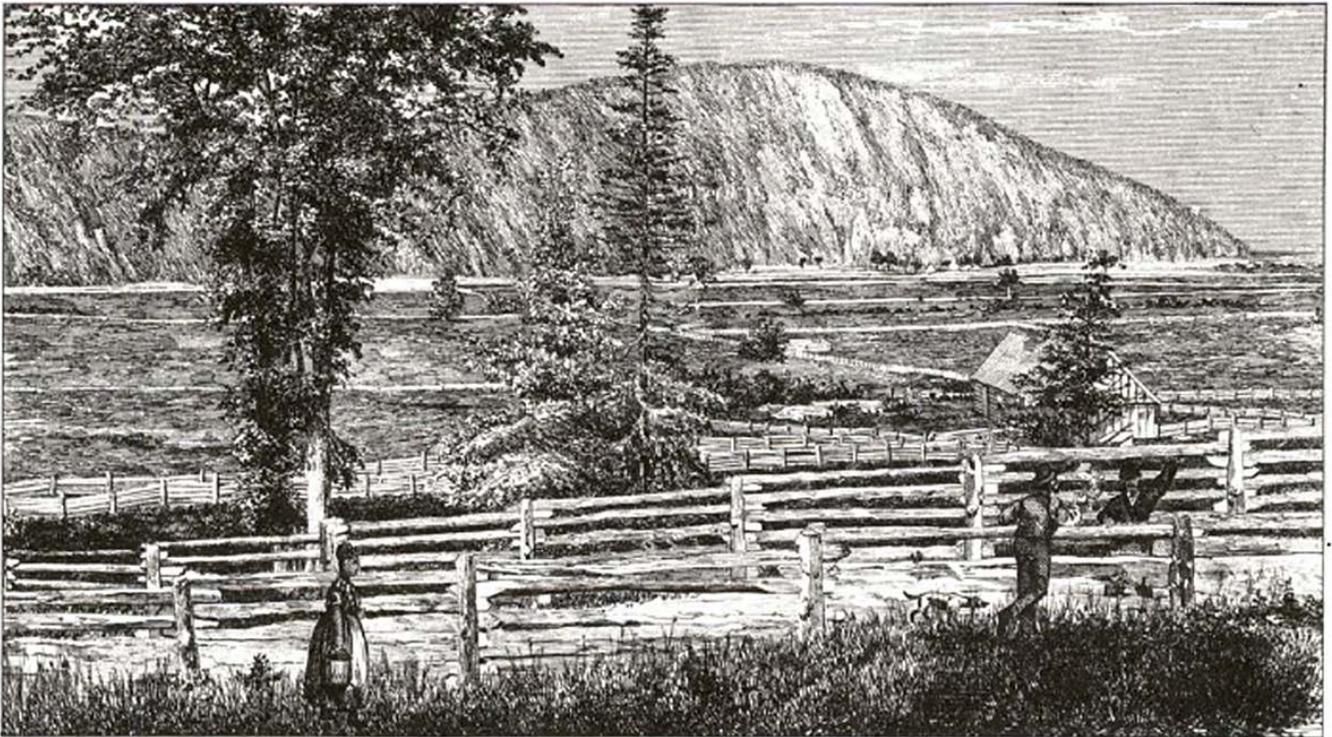
Lamarre & Thomas

ARPENTEURS - GEOMETRES

198 EST, RUE RACINE - Salle 101 - CHICOUTIMI



gagnon
FRÈRES



LE CAP TOURMENTÉ

prévost casgrain angers
coté gauthier
avocats et procureurs

giles prévost, ll. paul casgrain, ll.
jean jacques angers, ll. martin coté, ll.
daude gauthier, ll.
tél.: 549.5570. 110 racine est. chicoutimi
tél.: 542.4771. 359 st. dominique. jonquières

G.-E. RUELLAND & FILS LTEE

GROS ET DETAIL

96, Jacques-Cartier Est

Chicoutimi

543.4474



IMPRIMERIE

Le Progrès

316, Avenue Labrecque, CHICOUTIMI

IMPRESSION DE QUALITÉ

Le vieux moulin de Laterrière

Une réunion des membres de la section du Saguenay de la Société des Écrivains canadiens avait lieu récemment (1) au vieux moulin de Laterrière, le moulin Père-Honorat. En la circonstance, on m'a demandé de faire l'histoire du monument. En dépit du peu de temps disponible, je crois avoir réussi à en donner un aperçu suffisant pour rendre justice à l'entreprise de sa restauration.

Les lieux

L'histoire de ce moulin commence avec les origines de la localité de Laterrière, qu'il faut d'abord situer.

Deux centres étaient alors établis, l'un à la Grande-Baie et l'autre à Chicoutimi, autour des scieries de William Price et de Peter McLeod.

À quelques milles en arrière de Chicoutimi s'étend un plateau uni, de terre excellente, que traversent la rivière du Moulin et la rivière Chicoutimi. Dans le voisinage de la première, un *grand brûlé* qui datait de quelques années formait une prairie de foin sauvage qui pouvait facilement être mise en état de culture; le reste du territoire était en forêt vierge.

Les Pères Oblats, arrivés à l'automne de 1844 et installés à la Grande-Baie, avaient charge du ministère auprès des Indiens et des blancs dans tout le territoire du Saguenay. Leur supérieur, le Père Jean-Baptiste Honorat, ne tarda pas à jeter les yeux sur ce coin de pays pour orienter de ce côté les colons agriculteurs, arrivants et autres, afin de les soustraire à l'emprise des puissants industriels, où il était trop difficile, souvent impossible, de se donner suffisamment au développement d'un établissement particulier et d'en faire une ferme rentable capable par elle-même de faire vivre la famille de son propriétaire. Il avait connu des entreprises semblables en Europe, le Grand Brûlé lui offrait des conditions favorables pour en réaliser une.

Premiers colons

Il fut devancé d'un peu par un particulier, Mars Simard, qui avait été un pionnier fondateur de Bagotville et qui sentait le besoin de quitter ce lieu pour s'installer ailleurs. Simard s'attribua six ou sept lots de terre au Grand Brûlé. Le Père Honorat pour sa part en prit douze sur le bord de la rivière du Moulin. (2) Il y amena des colons et pour faciliter leur installation il commença des défrichements et la construction de quelques logements.

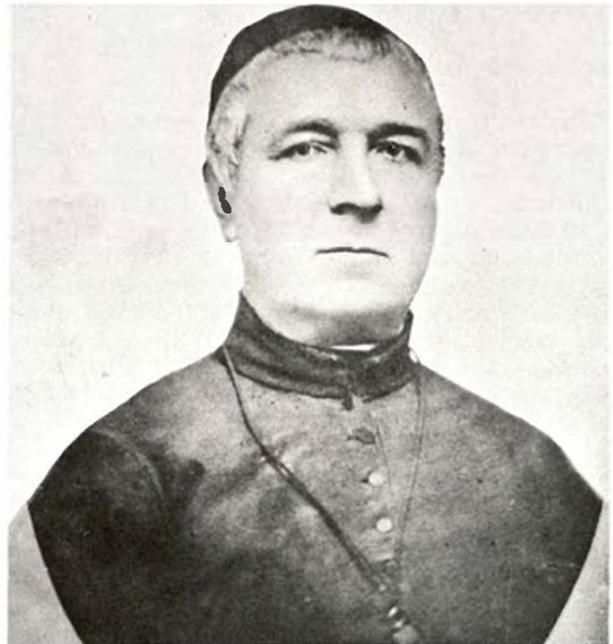
On donne comme premier installé Ferdinand Larouche, à qui le Père concéda un demi-lot en face de l'endroit choisi pour la future chapelle. À la fois cultivateur, bedeau, chantre et musicien, il s'adonnait plus à chanter qu'à cultiver. (3) Parmi les premiers

figuraient Célestin Bolvin "Roch", qui passe aussi pour le premier du Grand Brûlé et qu'on trouve plus tard au Lac Saint-Jean, Léon Saucier, qui, mécontent du site de la chapelle, retourna à Québec, Thomas Harvey, Primi Tremblay, etc.

Ces gens arrivèrent dans l'été de 1845; un document de janvier 1846 dit qu'il y en avait alors "une trentaine" d'installés.

Premier moulin

Pour un tel groupe de résidents, dont le nombre devait augmenter, il était nécessaire d'avoir sur place un moulin à scie et un moulin à farine.



Père Jean-Baptiste Honorat

(1) Le 8 juin 1973.

(2) On s'est demandé lequel des deux était le premier pionnier dans le canton. Un conflit s'étant produit du fait que le Père Honorat avait fait ensemer des parties d'un terrain que Simard revendiquait comme sien, le litige fut soumis à un arbitrage, qui reconnut Simard comme premier occupant.

(3) J'ai connu son fils Ferdinand, qui, favorisé par le Père Honorat, avait fait des études à l'École normale et tenté sans succès d'enseigner. Il était alors maître de poste à Mistouk (Saint-Coeur-de-Marie).

La première récolte du colon c'est le bois. Ceux de Laterrière se donnèrent d'abord un moulin à scie. Bon nombre avaient à abattre la forêt, tous avaient besoin de poutres, madriers, planches et bardeaux pour construire leurs bâtisses rapidement, en meilleure forme et à moins de frais, et la vente du surplus était une ressource dont on avait également besoin.

Une lettre du Père Honorat en date du 8 mai 1846 dit que la construction du moulin fut "commencée il y a 8 ou 10 jours", ce qui reporte au 20 ou 22 avril. On connaît donc sa date de naissance.

Aussitôt en état de fonctionner il fut sûrement bien employé, car après seulement quelques mois, le 8 janvier 1847, le Père Honorat écrit, qu'il avait déjà donné 100 louis (\$400) de profits, et il ajoute: "Avec le revenu du moulin à scie j'espère finir le moulin à farine". Les colons eux-mêmes en tiraient des bénéfices. Une lettre du 23 juin nous apprend qu'ils "ont vendu de la planche en deux blocs sans le moindre bruit et le moindre tracas". Ils avaient transporté ce bois à la baie des Hañas au cours de l'hiver, car il n'y avait pas de chemin.

Le moulin à farine

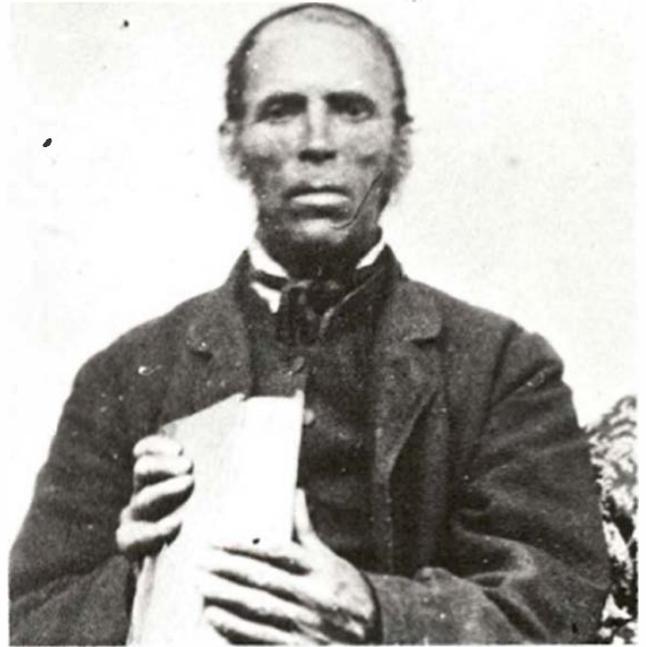
Le rendement des terres était remarquable: dès la deuxième année, en 1847, un des colons, d'une semence de 6 minots de blé en récoltait 213 minots, rendement de 36 pour un, qui dépasse le maximum connu en notre région (26 pour 1); cela avec l'augmentation de la population, qui comptait 40 cultivateurs à la fin de cette année, firent sentir vivement la nécessité d'un moulin à farine sur place. Il est "devenu indispensable", écrit le Père (10 mars 1848). C'était un voyage accablant, impossible pour plusieurs, de transporter le grain à dos d'homme jusqu'à Chicoutimi ou la Grande Baie pour le faire moudre.

Mais l'entreprise comportait une dépense que le Père Honorat évaluait à 200 louis (\$800.). Il commença par "poser une moulange au moulin à scie" (7 août 1848). Il y ajouta les rouages nécessaires pour séparer la farine et d'autres compléments, de sorte que le 25 mai suivant (1849) il pouvait écrire: "l'oeuvre est faite" et un mois plus tard (23 juin): "l'oeuvre est achevée".

Les résultats

Le moulin avait doublé ses fonctions: il servait à scier le bois et à moudre le grain; et la population en tirait double avantage, au témoignage du Père Honorat, qui écrit le 4 décembre 1848: "J'ai la consolation d'avoir fait vivre là (au Grand Brûlé) l'hiver dernier cette population avec le travail de notre moulin, le seul peut-être qui ait marché cet hiver au Canada pour l'intérêt des pauvres. J'ai aussi la consolation de voir plusieurs familles, venues avec rien, déjà établies sur leur terre et n'ayant besoin de personne. Ailleurs il faut aux plus heureux 5 ou 6 ans pour cela".

En même temps le Père faisait ouvrir un chemin pour communiquer en été avec Bagotville: chemin é-



Père Jules Gauthier

bauché mais passable, qui tirait de l'isolement la jeune colonie de Laterrière.

L'effet global visé par lui était obtenu: grâce à ces trois moyens, les deux moulins et le chemin, il avait réalisé une colonie agricole absolument libre et indépendante des puissances financières qui ailleurs paralysaient l'essor et le progrès matériel et social des colons.

Il avait pour cela contracté des dettes que malheureusement on ne lui laissa pas le temps de payer, et ses supérieurs, trop impressionnés par les dénonciations portées contre lui, l'invitèrent à changer de poste. Il payait durement la rançon de son zèle et de son succès, mais il avait donné à la région du Saguenay la belle paroisse de Laterrière, libre, indépendante et productrice de valeurs matérielles et humaines avec lesquelles on fait un pays.

La suite

L'histoire du moulin du Père Honorat ne finit pas avec le départ de son fondateur, elle se prolonge jusqu'à nous sur une période de 124 ans. Qu'il suffise ici d'en mentionner les étapes.

Moulin à scie à partir de 1846, aussi à farine depuis le mois d'août 1848, il était complété pour le double service en 1849.

Les Oblats le vendirent au sieur Jules Gauthier, nouveau résidant à Laterrière, le 20 janvier 1853. D'après les renseignements que nous avons pu obtenir, William Price avait pensé à l'acquérir et il avait offert 1000 louis (\$4,000), mais le Père Honorat ne voulut pas faire une transaction qui aurait permis au



Moulin "Père Honorat" à Laterrière, état actuel.

puissant financier de prendre pied dans l'entreprise d'où il avait voulu l'éliminer à tout prix. Il accepta sans hésitation l'offre du colon Gauthier, laquelle était de 800, et il ne se fit pas faute de dire qu'il aurait cédé les propriétés des Oblats à Laterrière pour 300 louis de moins, soit 500 en tout, si ce prix lui avait été offert.

Depuis, le moulin a toujours appartenu aux Gauthier. Ils en ont commencé en 1869 la reconstruction en sa forme actuelle. Ils y ont ajouté des meules et des accessoires; ils l'ont surélevé de deux étages successifs et l'ont entretenu en service jusque vers 1940. Trois ans après sa fermeture, ils ont construit un nouveau moulin à scie tout à côté. Cette propriété a largement contribué à la prospérité de la famille Gauthier, qui a pris une place marquante dans la localité et la région.

La restauration

La Société Historique du Saguenay, amenée à s'en occuper au point de vue historique et pittoresque, est intervenue quelques fois pour recommander sa conservation et sa classification comme monument historique.

C'est à madame Hélène Vincent-Dufresne qu'il doit sa survie définitive, sa classification et les restaurations considérables qui y ont été faites.

Elle a commencé à s'y intéresser activement et de façon pratique au cours de l'année 1968. Elle l'a acheté le 27 mai 1969, avec 8 acres de terrain et le lit de la rivière, et deux semaines plus tard elle a obtenu la ratification du marché par tous les intéressés. Elle a fait les démarches pour le faire classer comme "monument historique", ce qui fut fait en 1970.

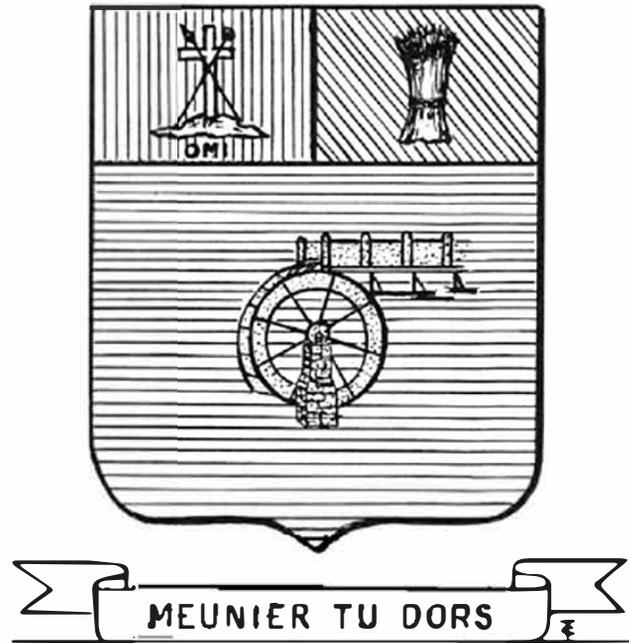
Elle a voulu l'appeler "Moulin Père Honorat" en hommage à son fondateur et elle lui a fait faire des armoiries qui le personnifient. Elle l'a ainsi placé sur la carte touristique et historique du Canada français.

Grâce à son dévouement tenace, à sa générosité (je n'ose pas dire ce qu'il lui a coûté jusqu'à présent), grâce à son esprit patriotique et à son savoir-faire, elle a réussi, avec le concours actif de son mari, M. Michel Dufresne, qui la comprend et qui l'aide grandement, à assurer la conservation d'un éloquent témoin du passé et d'un monument précieux parmi les trop rares de notre région.

Victor Tremblay, p.d.



Mme Hélène Vincent-Dufresne



Armoirie du Moulin

Drôles ou sottes?

Il s'agit de deux fautes typographiques logées dans le même article.

Dans la livraison de mai-juin, page 75, à la deuxième ligne du quatrième paragraphe, on nous fait lire: "Ce qui amenait *totalemment*..." là où l'auteur avait écrit... *fatalement*. Page 77, à la dernière phrase du deuxième paragraphe, l'auteur parlait d'un *sol* idéal...; la bouleversante erreur d'une lettre nous fait lire: "un fol idéal..."

Rendons justice au typographe en avouant que les deux fautes se trouvaient dans la copie qui lui avait été fournie.

La direction.

Souhaitons que ce soit le dernier lapsus calamel.

Ce n'est pas le premier. Plusieurs ont fait serrer le cœur des auteurs et dilater celui des lecteurs. Par exemple ceux-ci.

Dans l'article qu'un confrère sous pseudo consacrait à une femme de lettre trop tôt disparue, il voulait dire ce qu'en elle perdaient les muses... l'imprimé disait que c'était une perte pour les *buses*.

L'autre qui plaça une collision dans le grand *cheval* du Saint-Laurent quand en réalité ce fut dans le *chenal*; celui qui fit attendre son ami à l'*urée* des bois au lieu de l'*orée*; celui qui voulut nous faire croire que Jacques Cartier avait mis ses vaisseaux à l'*encre* plutôt qu'à l'ancre; l'écolier qui traduisit "His rebus factis Caesar transiit" par l'équivoque "Après avoir fait ses affaires César passa par-dessus"; le gourmet qui au lieu de la poire savoureuse qu'il attendait se vit offrir la *foire savonneuse*...

Il y a aussi les substitutions de parties de phrases. Dans un journal de Québec, deux brèves nouvelles se trouvaient côte à côte, l'une relatant la chute d'une personne sur la rue glacée de la Côte de la Montagne et l'autre le naufrage d'une goélette à l'île d'Orléans. L'interversion des finales faisait dire de la goélette qu'heureusement "le chirurgien x... rentrant chez lui se trouvait sur les lieux; il releva la patiente, lui fit quelques pansements et la fit transporter à l'hôpital, où son état est jugé rassurant"; tandis que la pauvre dame, "poussée par la rafale, alla s'échouer sur une côte rocheuse où, par une large trouée à la poupe, elle perdit sa cargaison."

Avec la finesse qui le distinguait, l'abbé André Laliberté avait écrit un billet au sujet de l'émotion de gens qui attendaient le bateau. Au point psychologique tout le monde de s'exclamer: "Le bateau a crié!" Le typographe a mis: "Le bateau a chié!"

Un autre, au lieu de "l'ornement convenait bien à sa tête", fait dire qu'il convenait bien à sa *bête*.

A l'occasion de la visite de l'avis *Ville d'Ys*, on me demanda s'il fallait dire *la* ou *le* Ville d'Ys. Je fis une enquête à fond sur l'usage établi. Un relevé de l'emploi depuis quatre siècles dans tous les écrits accessibles me révéla plus de 800 emplois de l'article masculin devant un nom de navire de caractère féminin et un seul cas où l'article était féminin (celui de "la Cornwallis", où pourtant le nom propre est masculin). Devant cette constatation décisive j'ai donc conclu qu'il fallait dire: "le Ville d'Ys"; le typographe a mis *la*!

Il y a des lapsus qui mériteraient la corde à leur auteur.



lessard
EN BAS DE LA CÔTE

Angle Morin et Racine
Chicoutimi

Hommages de

La Librairie Régionale, Inc.

461 Est, rue Racine — Chicoutimi

— — —

Ameublements, machines et
accessoires de bureaux

357 Est, rue Racine — Chicoutimi



CÔTÉ bolvin
auto service inc.



C.P. 1450 - CHICOUTIMI, QUEBEC.

Concessionnaire:

CHEVROLET



OLDSMOBILE



CADILLAC

mh HOTEL

le Montagnais



Le choix des connaisseurs

Hommage de la Compagnie Price



La Compagnie Price eut longtemps une grande ferme à la Grande-Baie. Cette grange-étable, photographiée plus tard, à son déclin, en donne une idée.

SIMPSONS
Sears

VOTRE CORDIAL
MAGASIN A
RAYONS



- PLACE DU SAGUENAY, CHICOUTIMI
- ARVIDA
- ALMA
- ROBERVAL
- DOLBEAU

PHARMACIE HAMEL ENR.

447 Est, rue Racine

Chicoutimi

PHARMACIENS: Maurice Lagacé
Justin Maltais
Fernand-R. Martel. Prop.

TEL.: 549-1410

Pharmacie Chicoutimi R.

28 Est, rue Racine

Chicoutimi

PHARMACIENS: Luc MALTAIS
Justin MALTAIS, Prop. Suzanne VANASSE
Raymond DROLET LAURENT BRASSARD

TEL.: 549-0950